

Décision Générale colonial

Décision n° 782 18 juillet 1952

n° 782 18

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 18 juillet 1952
Numéro JO n° 8 du 01/08/1952	Date du numéro 1 août 1952

TEXTE INTÉGRAL

M. Doyen (André), Chef de bureau de 2e classe d'Adminis tration générale d'Outre-Mer, est chargé de l'intérim de M. Malen fant, Chef du Service de l'Inscription maritime, pendant la durée de son congé annuel